

*Le Consul de Suisse à Yokohama, R. Lindau,
au Conseil fédéral*

L

Yokohama, 31 décembre 1864

[...]

Je suis heureux de pouvoir vous informer aujourd'hui que les négociations préliminaires à l'échange des ratifications sont à peu près terminées. Je viens de passer quelques jours à Yedo et j'ai obtenu du Garadjo la promesse formelle de procéder à l'échange des traités ratifiés aussitôt que les instruments nécessaires à cet effet seront entre mes mains. Veuillez trouver ci-joint copie de la lettre du Garadjo (annexe N° 1)¹ qui confirme cette promesse *et qui me reconnaît en même temps comme représentant politique de la Suisse auprès de la cour de Yedo.*

Le Garadjo m'a proposé de me conduire à Yedo dans un des vapeurs du gouvernement et il a mis à ma disposition le temple de Siodendsi, situé entre la Légation française et la Légation hollandaise, et où moi et mes successeurs résideront lorsqu'ils auront à se rendre à Yedo pour affaires de la Confédération. J'y ai fait planter un mât de pavillon et j'en prendrai formellement possession à ma prochaine visite à Yedo. Le Gouvernement japonais prend à sa charge les frais d'entretien du temple de Siodendsi et je n'ai eu à payer que quelques frais de réparation et d'installation. Je l'ai fait en me servant de l'argent provenant de l'échange qui m'est accordé en qualité de consul suisse.

Sir Ruthenford Alcock, Ministre plénipotentiaire de Sa Majesté britannique, a été rappelé et est parti pour l'Europe par la dernière malle. Le consul anglais, M. le Dr Winchester, remplit en ce moment ses fonctions, avec le titre de chargé d'affaires.

Abè Bouno No Kami, l'envoyé du Taikun auprès du Mikado, est revenu de Kyoto, mais le résultat de sa mission n'a pas été officiellement publié. Sir Ruthenford Alcock a reçu à ce sujet une lettre confidentielle dont le contenu m'a été confirmé par Edzore Kagano Kami, Gouverneur des Affaires étrangères, avec lequel je me suis trouvé en relations pendant mon dernier séjour à Yedo. D'après ces communications, il paraîtrait que le Mikado² est prêt à ratifier les traités conclus par le Taikun avec les étrangers, mais qu'il n'ose pas encore le faire de

1. *Non retrouvée.*

2. *Komei tenno.*

2 FÉVRIER 1865

1043

peur de soulever contre lui un puissant parti politique qui s'oppose à ce qu'il entre en relations avec les puissances occidentales. Ce parti, hostile aux étrangers, s'affaiblit cependant de jour en jour et le Mikado, en s'unissant au Taikun, espère être bientôt assez fort pour lui imposer l'obéissance à ses ordres.

Les affaires restent ainsi dans l'ancien état de choses, c'est-à-dire les traités conclus par le Taikun avec les puissances occidentales manquent encore de la ratification du Mikado, qui seule peut donner, aux yeux des Japonais, valeur légale à ces traités.